

Liste des servitudes d'utilité publique (SUP)



Date 21/03/2024

Territoire :

Pays de Hanau

	Catég. SUP	Nom SUP	Description	Gestionnaire	Actes	Date Décision	communes concernées	Le cas échéant Abrogé le :
1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Banc-reposoir napoléonien / Inscrit / RD 326 / Banc-reposoir napoléonien / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	BISCHHOLTZ	
2	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	LIT 63kV NO 1 GOETZENBRUCK-PFAFFENHOFFEN	RTE Centre D&I Nancy			BISCHHOLTZ	
3	JS1	- PATRIMOINE SPORTIF - Servitudes de protection des équipements sportifs.		DRAJES			BISCHHOLTZ	
4	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			BISCHHOLTZ	
5	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.		SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			BISCHHOLTZ	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de GEISWILLER : Banc-reposoir napoléonien / Inscrit / RD 632 / Périmètre de protection de 500 m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	BOSELSHAUSEN	
2	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			BOSELSHAUSEN	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de GEISWILLER : Banc-reposoir napoléonien / Inscrit / RD 632 / Banc-reposoir napoléonien / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	BOUXWILLER	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	4 bancs reposoirs napoléoniens situés respectivement - monuments inscrits : - en bordure de la route départementale n°59, à proximité de la parcelle n°63, section 219-29 - en bordure de la RD 73, à proximité de la parcelle n°157, section G - en bordure de la RD 232, à proximité des parcelles n°1 et 2, section 399-22 - en bordure de la RD 232, à proximité de la parcelle n°16, section 399-23	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	BOUXWILLER	
3	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Périmètre Délimité des Abords du centre-ville de Bouxwiller	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté ministériel	13/11/2023	BOUXWILLER	
4	AC2	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classée ou inscrits.	Ensemble des quartiers anciens de la commune dont la délimitation figure au plan joint à l'arrêté ministériel	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté ministériel	22/07/1968	BOUXWILLER	
5	AC3	- RESERVES NATURELLES - Servitudes concernant les réserves naturelles.	Réserve du Bastberg	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 67	Décision	16/03/2012	BOUXWILLER	
6	AC4	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitude de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager	Site patrimonial remarquable de Bouxwiller	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté ministériel	24/07/2023	BOUXWILLER	
7	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Ville de BOUXWILLER et commune associée de GRIESBACH-LE-BASTBERG : Protection des captages d'eau potable : -forages de BOUXWILLER Oberfeld F1 n°0197.8X.0031, Oberfeld F2 n°0197.8X.0032 -forages de GRIESBACH-LE-BASTBERG F1 n°0197.7X0014, F2 n°0197.7X0043 -périmètres de protection rapprochée et éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	03/05/2007	BOUXWILLER	
8	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN100-2010-BOUXWILLER-BOUXWILLER(DP2) 67.7 bar 0.0195702 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 25 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	BOUXWILLER	
9	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN200-1988-INGWILLER-LUPSTEIN 67.7 bar 5.61844 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 55 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	BOUXWILLER	
10	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	67061-BOUXWILLER-03(DP2) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 35 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	BOUXWILLER	
11	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN100-2010-BOUXWILLER-BOUXWILLER(DP2) 85.0 bar 0.000877129 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 25 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	BOUXWILLER	
12	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation de gaz. Installation annexe : EMP -C- 670611 (DP2)	GRT GAZ			BOUXWILLER	
13	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation de transport de gaz DN100 - 2010-BOUXWILLER_BOUXWILLER DP 1 et 2.	GRT GAZ			BOUXWILLER	
14	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation de transport de gaz H.P diam 200 INGWILLER_LUPSTEIN	GRT GAZ	Arrêté ministériel	18/04/1988	BOUXWILLER	

15	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C363 HTB 63 kV ligne DETT-INGW	ELECTRICITE DE STRASBOURG			BOUXWILLER	
16	INT1	- SALUBRITE PUBLIQUE - Servitudes instituées au voisinage des cimetières.		MAIRIE			BOUXWILLER	
17	PT2	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Liason hertzienne NANCY-STRASBOURG Tronçon GOETZENBRUCK_OBERHAUSBERGEN -zone spéciale de dégagement de 300 m de large (Alt à ne pas dépasser par rapport au niveau de la mer : 330 m, puis 300 m)	ORANGE	Décret	13/12/1979	BOUXWILLER	
18	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Etablissement de servitudes pour la pose et l'entretien d un câble souterrain de télécommunications à fibres optiques dans les propriétés privées à STEINBOURG – Câble RG 67 – 118 G 1 SAVERNE - INGWILLER	ORANGE	Arrêté préfectoral	21/08/1992	BOUXWILLER	
19	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câble RG 67 – 118 – G 1 SAVERNE – INGWILLER	ORANGE	Arrêté préfectoral	05/10/1992	BOUXWILLER	
20	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de PHALSBOURG-BOURSCHEID	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté interministériel	05/01/1993	BOUXWILLER	
21	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			BOUXWILLER	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune d'ETTENDORF : Cimetière juif / Inscrit / rue de la montée / Périmètre de protection de 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	19/01/1995	BUSWILLER	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ferme Jacob / Partiellement Inscrit / 17 rue principale / Façades et toitures des différents corps de bâtiment / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	22/12/1981	BUSWILLER	
3	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne SNCF	SNCF			BUSWILLER	
4	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.		SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			BUSWILLER	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de NEUWILLER-LES-SAVERNE : Cour du Chapitre. Ancienne église abbatiale, église catholique Saints-Pierre-et-Paul / Inscrit / Bâtiment conventuel : façades, toitures et cellier / Périmètre de protection de 500 m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	16/07/1987	DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Château de Hunebourg / Inscrit / route forestière / Château de Junenbourg en totalité : la plate-forme assiette des constructions, tous les bâtiments y compris la poterie ainsi que la tour dite de la Paix et ses enclos, le puits, la citerne à filtration du grand rocher, tous les aménagements du petit etu grand rocher, la grotte d'amour en contrebas de la plate-forme, les bornes délimitant la parcelle, les sols ; à l'intérieur des bâtiments, les éléments mobiliers immeubles par destination / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	22/06/2007	DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	
3	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de BOUXWILLER : Banc-reposoir napoléonien / Inscrit / RD 59 / Périmètre de protection de 500 m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	
4	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux de la Zinsel du Sud : Dérivation des eaux et protection des captages d eau potable -périmètre de protection rapprochée des sources: -Source Holderthal S1 n°197-6-8: Holderthal Amont -Source Holderthal S2 n°197-6-9: Holderthal Milieu -Source Holderthal S3 n°197-6-10: Holderthal Aval -Source Holderthal n°197-6-12: Holderthal Maibaechel "Fontaine" (captages situés à DOSENHEIM-SUR-ZINSEL) -périmètre de protection rapprochée des forages: Forage F1 n°197-7-13 Forage F2 n°197-7-18 (forages situés à NEUWILLER-LES-SAVERNE)	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	10/11/1989	DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	
5	PM1	- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM).	Plan de prévention des risques inondation du bassin versant de la Zorn et du Landgraben	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 67	Arrêté préfectoral	26/08/2010	DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	
6	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	
7	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Etablissement de servitudes pour la pose et l'entretien d un câble souterrain de télécommunications à fibres optiques dans les propriétés privées à STEINBOURG – Câble RG 67 – 118 G 1 SAVERNE - INGWILLER	ORANGE	Arrêté préfectoral	21/08/1992	DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	
8	T4	- TELEPHERIQUES - Servitudes de survol.	Servitudes de dégagement de l aéroport de PHALSBOURG-BOURSCHEID: dans les surfaces de dégagement la cote d alt à ne pas dépasser par les obstacles massifs (bâtiments, plantations, forêts...) afin d assurer la sécurité d utilisation de l aéroport est de 4	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté interministériel	19930105	DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	
9	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aéroports civils et militaires).	Servitude de dégagement Aéroport de PHALSBOURG-BOURSCHEID	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE		05/01/1993	DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	
10	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aéroport militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Enceinte fortifiée / Inscrit / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	18/11/2015	INGWILLER	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Hôtel de Ville / Partiellement Inscrit / rue du général Gouraud / Plaque avec inscription commémorative, encastrée dans le vestibule de la mairie	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	INGWILLER	
3	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Forage de la ville d'INGWILLER Périmètre de protection rapprochée et éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	04/12/1975	INGWILLER	
6	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	67222-INGWILLER-01(DP) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 75 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	INGWILLER	
7	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBORGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 3.95559 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	INGWILLER	
8	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN200-1988-INGWILLER-LUPSTEIN 67.7 bar 1.49176 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 55 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	INGWILLER	
4	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation de transport d'hydrocarbures liquides exploitée par TOTAL Petrochemicals France. Pipeline OBERHOFFEN-CARLING (TPF NAPHTA) Diam 16" (400mm)	TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	Arrêté DUP	24/02/1967	INGWILLER	
5	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation de transport d'hydrocarbures liquides exploitée par la Raffinerie de Lorraine Diam : 18" - Pipeline Raffinerie de Lorraine (PRL) Diam 18" (457 mm)	PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE	Décret	06/06/1969	INGWILLER	
9	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation de gaz DN 450 OBORGAILBACH-STRASBOURG - Canalisation de gaz DN 200 Liaison INGWILLER-LUPSTEIN Installation annexe : EMP-C-672220- INGWILLER 01 (DP)	GRT GAZ			INGWILLER	
10	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C363 HTB 63 kV ligne DETT-INGW	ELECTRICITE DE STRASBOURG			INGWILLER	
11	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C354 HTB 63 kV ligne INGW-PFAF	ELECTRICITE DE STRASBOURG			INGWILLER	
12	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			INGWILLER	
13	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Etablissement de servitudes pour la pose et l'entretien d'un câble souterrain de télécommunications à fibres optiques dans les propriétés privées à STEINBOURG – Câble RG 67 – 118 G 1 SAVERNE - INGWILLER	ORANGE	Arrêté préfectoral	21/08/1992	INGWILLER	
14	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câble RG 67/118-g1 SAVERNE-INGWILLER	ORANGE	Arrêté préfectoral	05/12/1992	INGWILLER	
15	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Fibre optique RG 67/127 g1 INGWILLER-SARRE UNION	ORANGE	Arrêté préfectoral	29/09/1994	INGWILLER	
16	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câbles souterrains de télécommunication dans des terrains privés. lieux -dits : Rankersberg-Wittholz sections : 12 et 13	ORANGE	Arrêté préfectoral	23/04/1980	INGWILLER	
17	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne MOMMENHEIM-SARREGUEMINES	SNCF			INGWILLER	

18	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de BOURSCHIED Altitude NGF à na pas dépasser : 460 m	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté interministériel	05/01/1993	INGWILLER	
19	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			INGWILLER	

1	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 91	COLLECTIVITE EUROPEENNE D ALSACE	Décision	22/06/1879	KIRRWILLER	
2	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 69	COLLECTIVITE EUROPEENNE D ALSACE	Décision	21/12/1831	KIRRWILLER	
3	PT2	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Liaison hertzienne NANCY_STRASBOURG (tronçon GOETZENBRUCK_OBERHAUSBERGEN) -zone spéciale de dégagement (délimitée par deux traits parallèles distants de 300 m)	ORANGE	Décret	13/12/1979	KIRRWILLER	
4	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			KIRRWILLER	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune d'INGWILLER : Hôtel de ville / Monument partiellement inscrit / Périmètre de protection de 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	MENCHHOFFEN	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune d'UTTWILLER : Banc-reposoir napoléonien / RD 234 / Périmètre de protection de 500 m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	MENCHHOFFEN	
3	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	Oléoduc de la Sarre (diamètre 16") Les deux conduites sont parallèles et distantes de 5 m d axe en axe. Servitude forte sur une bande de terrain de 10 m de large zone non aedificandi absolue (portée à 15 m en terrain boisé)	PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE	Arrêté DUP	24/02/1967	MENCHHOFFEN	
6	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBERGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 0.417568 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	MENCHHOFFEN	
7	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN200-1988-INGWILLER-LUPSTEIN 67.7 bar 2.12659 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 55 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	MENCHHOFFEN	
4	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline Oberhoffen - Carling - TPF Naphta diamètre 16	PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE	Décret	24/02/1967	MENCHHOFFEN	
5	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline de la Raffinerie de Lorraine diamètre 18"	PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE	Décret	06/06/1969	MENCHHOFFEN	
8	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Gazoduc DN 450 OBERGAILBACH_STRASBOURG - 1980	GRT GAZ			MENCHHOFFEN	
9	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Gazoduc DN 200 HP INGWILLER-LUPSTEIN - 1988	GRT GAZ			MENCHHOFFEN	
10	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C363 HTB 63 kV ligne DETT-INGW	ELECTRICITE DE STRASBOURG			MENCHHOFFEN	
11	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C354 HTB 63 kV ligne INGW-PFAF	ELECTRICITE DE STRASBOURG			MENCHHOFFEN	
12	JS1	- PATRIMOINE SPORTIF - Servitudes de protection des équipements sportifs.		DRAJES			MENCHHOFFEN	
13	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Etablissement de servitudes pour la pose et l'entretien de la liaison souterraine de télécommunications à fibres optiques RG 67 – 118 G 1 SAVERNE – HAGUENAU TR : 07 MORSCHWILLER SH – SCHWEIGHOUSE SUR MODER	ORANGE	Arrêté préfectoral	10/05/1996	MENCHHOFFEN	
14	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			MENCHHOFFEN	
15	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne STRASBOURG_SARREGUEMINES	SNCF			MENCHHOFFEN	
16	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de Phalsbourg-Bourscheid Alt à ne pas dépasser : 460 m	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté interministériel	05/01/1993	MENCHHOFFEN	
17	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			MENCHHOFFEN	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Choeur de l'église protestante / Inscrit / rue de l'église / Choeur y compris le monument funéraire de la famille de Rotenburg	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	25/04/1935	MULHAUSEN	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de BISCHHOLTZ : Banc-reposoir napoléonien / RD 326 / Périmètre de protection de 500 mètres	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	MULHAUSEN	
3	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	aérien / Ligne 63kV NO 1 GOETZENBRUCK-PFAFFENHOFFEN	RTE Centre D&I Nancy			MULHAUSEN	
4	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.		SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			MULHAUSEN	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Monument du Général Clarke / Classé / cimetière faubourg du maréchal Clarke / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	06/11/1948	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Impasse Léopold / Partiellement Inscrit / N°6 Impasse Léopold / façades et toitures	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
3	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Puits impasse Léopold / Inscrit / impasse Léopold / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
4	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Impasse Léopold / Partiellement Inscrit / N°8 Impasse Léopold / façades et toitures	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
5	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 105 impasse Léopold / Partiellement Inscrit / 105 impasse Léopold / Façades et toiture / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
6	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Hôtel de la prévôté du chapitre (ancien) / Partiellement Inscrit / 8 cour du chapitre / Façades et toitures / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
7	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Mairie / Partiellement Inscrit / 7 rue du général Koenig / Façades et toiture ainsi que l'escalier double de la façade principale / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	20/01/1938	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
8	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Eglise Saint-Adelphe / Classé / Eglise / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	1862	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
9	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Eglise Saint-Adelphe (vestiges) / Inscrit / Vestiges enfouis, y compris le sol, de la zone du chœur détruit (cad. 3 209, 521)	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	18/10/1989	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
10	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Fontaine du XVIIIe siècle / Inscrit / cour du chapitre / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
11	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Abbaye bénédictine (ancienne) / Partiellement Classé-Inscrit / rue du général Koenig / Bâtiment conventuel : façades, toitures et cellier : inscription par arrêté du 16 juillet 1987 ; Eglise Saint-Pierre-et-Paul : classement par liste de 1840 ; Salle du chapitre et cloître (restes) : classement par liste de 1862 / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêtés préfectoraux	1840 1862 16/07/1987	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
12	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Cimetière juif (ancien) / Inscrit / rue du cerf / ancien cimetière juif avec ses stèles et mur d'enceinte urbain attenant, gravé d'inscription hébraïques	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	10/02/1999	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
13	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 1 rue du général Koenig / Partiellement Inscrit / 1 rue du général Koenig / Façades et toiture / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
14	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Chapelle Saint-Nicolas / Inscrit / cour du chapitre / Totalité des vestiges, y compris le sol de la chapelle / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	18/10/1989	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
15	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 104 impasse Léopold / Partiellement Inscrit / 104 impasse Léopold / Façades et toiture / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
16	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Commune de la PETITE-PIERRE : Dérivation des eaux et protection des captages d'eau potable : (périmètres de protection rapprochée) - source Kohlthal n° 197.6.51 - source Imsthal n° 197.6.52	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	05/02/1991	NEUWILLER-LES-SAVERNE	

17	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux de la Zinsel du Sud , périmètre de protection rapprochée pour les sources de : - source Boxmuhle n° 197.7.4 - source Johannisthal n° 197.6.18 -source GEISENLAGER 1 n°197-7-20 -source GEISENLAGER 1 n°197-7-35 -forage F1 n°197-7-13 -forage F2 n°197-7-18 Captages situés à DOSENHEIM-SUR-ZINSEL : -sources Holderthal S1 n°197-6-8 Holderthal amont S2 n° 197-6-9 Holderthal milieu S3 n°197-6-10 Holderthal aval n° 197-6-12 Holderthal Maibaechel "Fontaine"	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	10/11/1989	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
18	PM1	- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM).	Plan de prévention des risques inondation du bassin versant de la Zorn et du Landgraben	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 67	Arrêté préfectoral	26/08/2010	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
19	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			NEUWILLER-LES-SAVERNE	
20	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Servitude de dégagement - Aérodrome de PHALSBOURG-BOURSCHEID Les obstacles massifs (bâtiments, plantations, forêts, etc.) ne doivent pas dépasser les surfaces de dégagement. Des lignes de niveau, dont les côtes sont rattachées au nivellement N.G.F., indiquent les altitudes à ne pas dépasser (Cf. plans de dégagement)	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté ministériel	05/01/1993	NEUWILLER-LES-SAVERNE	
21	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			NEUWILLER-LES-SAVERNE	

1	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 701	COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Décision	10/02/1909	NIEDERSOULTZBACH	
2	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN200-1988-INGWILLER-LUPSTEIN 67.7 bar 1.61683 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 55 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	NIEDERSOULTZBACH	
3	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation INGWILLER_LUPSTEIN (liaison) diamètre 200	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	28/07/1988	NIEDERSOULTZBACH	
4	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Etablissement de servitudes pour la pose et l'entretien d'un câble souterrain de télécommunications à fibres optiques dans les propriétés privées à STEINBOURG – Câble RG 67 – 118 G 1 SAVERNE - INGWILLER	ORANGE	Arrêté préfectoral	21/08/1992	NIEDERSOULTZBACH	
5	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			NIEDERSOULTZBACH	
6	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Servitudes de dégagement Aéroport de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté ministériel	05/01/1995	NIEDERSOULTZBACH	
7	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aéroport militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			NIEDERSOULTZBACH	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Eglise protestante / Partiellement Inscrit / rue de la Moder / Ancienne tour-chœur de l'église protestante d'OBERMODERN : Niveaux gothiques de la tour-choeur, y compris les peintures murales (cad. 2 17) / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	12/07/1995	OBERMODERN-ZUTZENDORF	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune d'UTTENWILLER : Banc-reposoir napoléonien / Inscrit / RD 234 / Périmètre de 500 m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	OBERMODERN-ZUTZENDORF	
3	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	Pipeline de la Raffinerie de Lorraine diamètre 18 (457 mm) Les deux conduites, ATOFINA et P.R.L. , sont parallèles et distantes de 5 mètres d axe en axe : - bande de terrain de servitude forte de 10 mètres de large (15 mètres en terrain boisé), centrée sur les 2 conduites : zone non-aedificandi absolue - zone de réservation de 35 mètres de large dans laquelle tout projet de construction doit être soumis à l'avis préalable du service responsable - bande de terrain de 85 mètres de large dans laquelle doivent être soumis à l'avis préalable de la société propriétaire de la conduite les projets de construction suivants : . établissement recevant du public et assujetti à la réglementation relative à la protection contre les risques d'incendie et de panique . installation classée pour la protection de l'environnement (classe des installations soumises à autorisation) . installation de défense nationale présentant des risques d'incendie ou d'explosion. Recommandation d'éloignement des constructions de : . 15 mètres pour les bâtiments à usage d'habitation . 40 mètres pour les établissements recevant du public.	PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE	Décret	06/06/1969	OBERMODERN-ZUTZENDORF	
4	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN100-1985-OBERMODERN-ZUTZENDORF-REICHSHOFFEN 67.7 bar 0.649575 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 25 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	OBERMODERN-ZUTZENDORF	
5	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBERGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 3.50551 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	OBERMODERN-ZUTZENDORF	
6	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline Total Petrochemicals France (ex- ATOFINA) diamètre 16 (407 mm)	TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	Décret	24/02/1967	OBERMODERN-ZUTZENDORF	
7	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation OBERGAILBACH-STRASBOURG - DN 450	GRT GAZ	D.U.P. / Arrêté préfectoral	04/10/1979 14/11/1979	OBERMODERN-ZUTZENDORF	
8	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation OBERMODERN-ZUTZENDORF-REICHSHOFFEN - DN 100	GRT GAZ	Arrêté Ministériel / Arrêté préfectoral	09/08/1985 05/09/1985	OBERMODERN-ZUTZENDORF	
9	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C354 HTB 63 kV ligne INGW-PFAF	ELECTRICITE DE STRASBOURG			OBERMODERN-ZUTZENDORF	
10	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C363 HTB 63 kV ligne DETT-INGW	ELECTRICITE DE STRASBOURG			OBERMODERN-ZUTZENDORF	
11	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câble de transmission régional RG 67-31 QE Pfaffenhoffen – Obermodern posé en terrains privés (lieu-dit : Nachtallemend) le long de la RD 919 (côté sud), rue du Stade puis en domaine public rue de la Moder (RD 919, côté sud), rue de Pfaffenhoffen (côté nord). - Câble régional RG 67/98 N1, posé en domaine public rue de Bouxwiller, rue de la Moder, puis le long de la route départementale 24, puis le long d'un chemin d'exploitation aux lieux-dits " Laeger " et " Sandgrube ", puis le long du chemin communal de ZUTZENDORF à PFAFFENHOFFEN.	ORANGE	Arrêté préfectoral	08/03/1971	OBERMODERN-ZUTZENDORF	

12	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Etablissement de servitudes pour la pose et l'entretien de la liaison souterraine de télécommunications à fibres optiques RG 67 – 118 G 1 SAVERNE – HAGUENAU TR : 07 MORSCHWILLER SH – SCHWEIGHOUSE SUR MODER	ORANGE	Arrêté préfectoral	10/05/1996	OBERMODERN-ZUTZENDORF	
13	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			OBERMODERN-ZUTZENDORF	
14	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne SNCF de MOMMENHEIM à SARREGUEMINES - Ligne SNCF d OBERMODERN à SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	SNCF			OBERMODERN-ZUTZENDORF	
15	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			OBERMODERN-ZUTZENDORF	

1	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Servitudes de dégagement et de balisage Aérodrome de PHALSBOURG - BOURSCHEID	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté interministériel	05/01/1993	OBERSOULTZBACH	
2	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			OBERSOULTZBACH	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de BUSWILLER : Ferme Jacob / Partiellement Inscrit / 17, rue Principale / Façades et toitures des différents corps de bâtiment constituant la ferme / Partie du périmètre de protection intéressant la commune de RINGENDORF	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	22/12/1981	RINGENDORF	
2	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C308 HTB 63 kV ligne DETT-PFAF	ELECTRICITE DE STRASBOURG			RINGENDORF	
3	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.		SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			RINGENDORF	

1	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBERGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 1.42379 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SCHALKENDORF
2	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN200-2000-SCHALKENDORF-FORSTFELD 67.7 bar 0.154982 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 55 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SCHALKENDORF
3	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	67441-SCHALKENDORF-01(DP) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 35 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SCHALKENDORF
4	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN80-1995-SCHALKENDORF-SCHALKENDORF(DP) 67.7 bar 0.0183179 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SCHALKENDORF
5	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	67441-SCHALKENDORF-03(PIQ DCOUP) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 35 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SCHALKENDORF
6	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline ATOFINA Diam 16"	TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	Décret	24/02/1967	SCHALKENDORF
7	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline de la Raffinerie de Lorraine Diam. 18"	PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE	Décret	06/06/2017	SCHALKENDORF
8	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation SCHALKENDORF – RITTERSHOFFEN – DN 200	GRT GAZ			SCHALKENDORF
9	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation SCHALKENDORF – SCHALKENDORF - DN 80	GRT GAZ			SCHALKENDORF
10	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisations de gaz. Installations annexes : EMP - C - 6605P DP EMP-C-674411-PIQ DCOUP	GRT GAZ			SCHALKENDORF
11	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation OBERGAILBACH – STRASBOURG – DN 450	GRT GAZ			SCHALKENDORF
12	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C354 HTB 63 kV ligne INGW-PFAF	ELECTRICITE DE STRASBOURG			SCHALKENDORF
13	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Etablissement de servitudes pour la pose et l'entretien de la liaison souterraine de télécommunications à fibres optiques RG 67 – 118 G 1 SAVERNE – HAGUENAU TR : 07 MORSCHWILLER SH – SCHWEIGHOUSE SUR MODER	ORANGE	Arrêté préfectoral	10/05/1996	SCHALKENDORF
14	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			SCHALKENDORF
15	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne SNCF de SARREGUEMINES à MOMMENHEIM	SNCF			SCHALKENDORF
16	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne SNCF de STEINBOURG à SCHWEIGHOUSE	SNCF			SCHALKENDORF

17	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.		SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			SCHALKENDORF	
----	----	---	--	--	--	--	--------------	--

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Banc-reposoir napoléonien / Inscrit / RD 105 / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	SCHILLERSDORF	
2	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBORGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 2.48598 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SCHILLERSDORF	
3	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipelines exploitées par la SPSE : pipeline ATOFINA diamètre 16 (406mm) pipeline PRL diamètre 18	GRT GAZ	Décret	24/02/1967	SCHILLERSDORF	
4	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline de la Raffinerie de Lorraine Diam. 18"	PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE	Décret	06/06/2017	SCHILLERSDORF	
5	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation OBORGAILBACH - STRASBOURG - diam 450	GRT GAZ			SCHILLERSDORF	
6	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C354 HTB 63 kV ligne INGW-PFAF	ELECTRICITE DE STRASBOURG			SCHILLERSDORF	
7	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			SCHILLERSDORF	
8	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.		SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			SCHILLERSDORF	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Banc-reposoir napoléonien RD 234 / Inscrit / RD 234 / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	UTTWILLER	
2	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 106 RD 234	COLLECTIVITE EUROPEENNE D ALSACE	Décision	28/09/1893	UTTWILLER	
3	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN200-1988-INGWILLER-LUPSTEIN 67.7 bar 0.525019 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 55 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	UTTWILLER	
4	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Gazoduc INGWILLER – LUPSTEIN LIAISON - DN 200	GRT GAZ			UTTWILLER	
5	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	C363 HTB 63 kV ligne DETT-INGW	ELECTRICITE DE STRASBOURG			UTTWILLER	
6	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			UTTWILLER	
7	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne de MOMMENHEIM à SARREGUEMINES	SNCF			UTTWILLER	
8	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de PHALSBOURG – Bourscheid (Moselle)	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté ministériel	05/01/1993	UTTWILLER	
9	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			UTTWILLER	

1	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Forage de la Ville d'INGWILLER : Périmètres de protection rapprochée et éloignée de la Source des "Sept Fontaines" n° 01973X0008 à SPARSBACH	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	04/12/1975	WEINBOURG	
2	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Forage de WEITERSWILLER : Périmètre de protection éloignée du forage n° 01977X0039 situé sur la commune de WEITERSWILLER	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	15/12/2004	WEINBOURG	
3	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin – Périmètre de SPARSBACH : Dérivation des Eaux et Protection d'un Captage d'Eau Potable – forage de SPARSBACH n° 01973X0047 - périmètre de protection rapprochée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	07/02/2008	WEINBOURG	
4	INT1	- SALUBRITE PUBLIQUE - Servitudes instituées au voisinage des cimetières.		MAIRIE			WEINBOURG	
5	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aéroports civils et militaires).	Aérodrome de Phalsbourg-Bourscheid Alt. NGF à ne pas dépasser : 460 m	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté interministériel	05/01/1993	WEINBOURG	
6	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			WEINBOURG	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Eglise protestante : église protestante y compris les peintures murales / Classé / rue principale / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	26/09/1921	WEITERSWILLER	
2	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Forage de WEITERSWILLER : périmètre de protection immédiate, rapprochée et éloignée du captage d'eau potable (forage n°0197.7X.0039) situé à WEITERSWILLER	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	15/12/2004	WEITERSWILLER	
3	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Servitude de dégagement / Aérodrome de Phalsbourg - Boursheid : dans les surfaces de dégagement, la cote d'altitude à ne pas dépasser par les obstacles massifs tels que bâtiments, plantations, forêts, etc. afin d'assurer la sécurité d'utilisation de l'aérodrome est de 460 N.G.F. Les obstacles minces balisés sont assimilés à des obstacles massifs. Pour les obstacles minces (pylônes, cheminées etc. non balisés), ces cotes d'altitudes à ne pas dépasser dans les surfaces de dégagement doivent être diminuées de 10 mètres, soit 450 mètres N.G.F. Pour les obstacles filiformes (lignes électriques et de télécommunications, câbles de toute nature, etc.) balisés ou non, ces cotes doivent être diminuées de 10 mètres, soit 450 mètres N.G.F. d'altitude maximum. Les obstacles minces balisés sont assimilés à des obstacles massifs.	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté interministériel	05/01/1993	WEITERSWILLER	
4	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			WEITERSWILLER	